



## **EXTRAIT DE PÉTITION** **(Conforme au Règlement)**

**Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 243 pétitionnaires.**

**Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec**

**Les faits invoqués sont les suivants :**

**CONSIDÉRANT QUE** le pont Lacaille à Saint-Jean-Baptiste est fermé depuis février 2016;

**CONSIDÉRANT QUE** le pont Brodeur est partiellement fermé depuis septembre 2016;

**CONSIDÉRANT QUE** les ponts Lacaille et Brodeur se trouvent au cœur du village de Saint-Jean-Baptiste et que des milliers de citoyens utilisent ces chemins tous les jours;

**CONSIDÉRANT** le détour important provoqué par la fermeture du pont Lacaille;

**CONSIDÉRANT** le délai d'attente causé par les feux temporaires installés sur le pont Brodeur;

**CONSIDÉRANT** tous les inconvénients qui sont provoqués par la fermeture de ses ponts, pour les 3 250 citoyens de Saint-Jean-Baptiste, les multiples commerçants locaux et les milliers de campeurs;

**CONSIDÉRANT QUE** les détours des gros véhicules lourds et récréatifs rendent la circulation dangereuse autour de l'école et de la résidence de personnes âgées à Saint-Jean-Baptiste;

**CONSIDÉRANT** l'impact économique pour les commerçants locaux;

**Et l'intervention réclamée se résume ainsi :**

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec de commencer les travaux sur les ponts Lacaille et Brodeur le plus rapidement possible, et ce, afin de rétablir l'économie pour les commerçants locaux et de redonner une qualité de vie aux citoyens, campeurs et commerçants locaux.

**Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.**

**Simon Jolin-Barrette**  
**Député de Borduas**

**Date de signature de l'extrait**